

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DU CONSEIL DE L'EUROPE**

Visa du greffier/greffier suppléant du
Tribunal administratif

Demande n°

.....

Enregistrée le

.....

Signature

.....

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE
RECTIFICATION, D'INTERPRÉTATION,
DE RÉVISION ET D'EXÉCUTION**

Avant de remplir ce formulaire, il vous est conseillé de prendre connaissance du Statut du personnel qui vous est applicable ainsi que du Règlement intérieur du Tribunal administratif. Ces documents sont disponibles sur [le site internet du Tribunal](#).

Les termes du présent formulaire s'appliquent, mutatis mutandis, aux contentieux des agents de la Banque de Développement du Conseil de l'Europe ainsi que des autres organisations intergouvernementales pour lesquels le Tribunal est compétent en application de l'article 2 du Statut du Tribunal.

Une fois rempli, ce formulaire doit être remis au greffe selon les modalités prescrites à l'article 9 du Règlement de procédure du Tribunal. L'envoi tardif de ce formulaire peut porter atteinte à vos droits (voir les documents précités).

Les dispositions du présent formulaire dans lesquelles est utilisé le genre masculin, au singulier ou au pluriel, se réfèrent sans distinction à une femme ou à un homme ou, suivant le contexte, à des femmes ou à des hommes.

I. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA PERSONNE DU DEMANDEUR :

1. Désignation du demandeur :

a. Nom(s) et prénom(s)

.....

b. Date et lieu de naissance

.....

c. Nationalité(s)

d. Adresse postale, courriel et numéros de téléphone, pour les besoins de la procédure :

.....

.....

.....

e. Nom(s) et adresse(s) de la ou des personne/s représentant le demandeur* :

.....

.....

.....

**Vous pouvez soit présenter personnellement votre demande, soit désigner à cette fin un ou plusieurs conseils de votre choix. Le ou les conseils sont tenus de déposer une procuration.*

II. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE JUGEMENT POUR LEQUEL UNE DEMANDE DE RECTIFICATION, D'INTERPRÉTATION DE RÉVISION, OU D'EXÉCUTION EST FORMULEE :

Veillez noter que vous devez justifier des conditions de recevabilité de votre demande et que certaines des informations demandées ci-dessous sont pertinentes afin de démontrer cette recevabilité.

Il est rappelé que depuis l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2023, de la réforme du Statut du Tribunal administratif du Conseil de l'Europe, l'article 17 du Statut a introduit la possibilité de saisir le Tribunal de demandes de rectification, d'interprétation, de révision et d'exécution. L'article 17.1 dudit Statut prévoit à cet égard ce qui suit :

« Le Tribunal peut être saisi de demandes de rectification, d'interprétation, de révision ou d'exécution d'un jugement (...). Si une de ces demandes s'avère être en fait ou en droit un recours contre le jugement initial, elle est déclarée irrecevable conformément à l'article 8 du présent Statut. ».

Pour toute demande, indiquer :

2. a. Date à laquelle le jugement a été rendu et numéro d'enregistrement du/des recours au(x)quel(s) il se réfère :

.....

- b. Date de notification du jugement aux parties :

.....

.....

.....

III. OBJET ET MOTIFS DE LA DEMANDE DE RECTIFICATION (1), D'INTERPRÉTATION (2), DE RÉVISION (3) OU D'EXÉCUTION (4) :

(1)OBJET ET MOTIFS DE LA DEMANDE DE RECTIFICATION :

3. Paragraphe(s) du jugement pour le(s)quel(s) vous demandez une rectification :

.....

.....

.....

4. Erreur typographique ou arithmétique contenue dans les jugements dont vous demandez la rectification :

.....

.....

.....

.....

(2)OBJET ET MOTIFS DE LA DEMANDE D'INTERPRÉTATION

Veillez noter que, en application de l'article 17.3 du Statut du Tribunal, les demandes en interprétation doivent porter sur la signification ou la portée d'un jugement, et ne peuvent, en application de l'article 17.1 du Statut, s'avérer être, en fait ou en droit, un recours contre le jugement initial.

5. Paragraphe(s) du jugement pour le(s)quel(s) vous demandez une interprétation :

.....

.....

.....

.....

.....

.....
.....
.....

6. Veuillez exposer les motifs de votre demande d'interprétation sur la signification ou la portée du jugement (veuillez en donner une indication brève mais suffisante sur des feuillets supplémentaires qui ne doivent pas dépasser 3 pages – police Times New Roman, taille 12, interligne 1,15 – à joindre au présent formulaire).

.....
.....
.....

(3) OBJET ET MOTIFS DE LA DEMANDE DE RÉVISION :

Veuillez noter que, en application de l'article 17.4 du Statut du Tribunal, les jugements ne peuvent faire l'objet d'une révision qu'en cas de découverte de faits qui, sans qu'il y ait eu faute ou négligence de la part de la partie qui présente la demande, étaient inconnus de cette partie et du Tribunal au moment où le jugement a été prononcé.

De plus, ces faits doivent être de nature à exercer une influence décisive sur le jugement prononcé.

7. Identifier tout(s) fait(s) décisif(s) qui étai(en)t, au moment où le jugement a été prononcé, inconnu(s) du Tribunal administratif et de vous-même :

.....
.....
.....

8. Expliquez quand et comment vous avez pris connaissance du ou des faits mentionnés ci-dessus :

.....
.....
.....
.....
.....

9. Expliquez pourquoi vous considérez que les faits que vous invoquez sont de nature à exercer une influence décisive sur le jugement déjà prononcé (veuillez en donner une indication brève mais suffisante sur des feuillets supplémentaires qui ne doivent pas dépasser 3 pages - police Times New Roman, taille 12, interligne 1,15) à joindre au présent formulaire) :

.....
.....
.....
.....

(4) OBJET ET MOTIFS DE LA DEMANDE D'EXÉCUTION :

[illegible]

V. SIGNATURE :

En apposant sa signature, le demandeur, ou son représentant, certifie que les renseignements fournis dans le présent formulaire de demande sont exacts et que toute copie soumise au Tribunal administratif est une copie conforme au document original.

Fait à, le

Signature